

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

ARRETE DU MAIRE N° 055/2025

Service : URBANISME
Tel. : 04 76 29 80 55
Réf. : ALG/AF

OBJET : NUMEROTATION DE VOIRIE DE L'AVENUE JOSEPHINE BAKER

Le Maire de la Ville de PONT DE CLAIX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-28

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Pont de Claix en date du 26 juin 2025 attribuant le nom de « Avenue Joséphine Baker » à l'ancienne Avenue des Îles de Mars,

CONSIDERANT que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire

A R R E T E

ARTICLE 1 : Les numérotations de voirie existantes avant le changement de dénomination de l'avenue des Îles de Mars en avenue Joséphine Baker restent inchangés. Le tableau et les plans annexés au présent arrêté rappellent cette numérotation

ARTICLE 2 : La maison individuelle cadastrée parcelle AE n°54 est adressée au 4 bis avenue Joséphine Baker

ARTICLE 3 : La maison individuelle cadastrée parcelle AE n°52 est adressée au 4 ter avenue Joséphine Baker

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- Monsieur Le Maire
- Aux habitants
- La Poste
- Le Cadastre

Acte rendu exécutoire par :
- dépôt en Préfecture le 30 juin 2025
- publication le 30 juin 2025
- et (ou) notification le urbanisme

A PONT DE CLAIX, le 27 juin 2025

Le Maire
Christophe FERRARI



Annexe : tableau et plans de localisation et de numérotation

Parcelles	Adresse
AE n°339	4 avenue Joséphine Baker
AE n°54	4 bis avenue Joséphine Baker
AE n°52	4 ter avenue Joséphine Baker
AE n°274, AE n°279, AE n°282	5 avenue Joséphine Baker
AE n°273, AE n°278	7 avenue Joséphine Baker
AE n°277, AE n°67	7 bis avenue Joséphine Baker
AE n°68	9 et 9 bis avenue Joséphine Baker
AE n°148	23, 25, 27, 29, 31, 33 avenue Joséphine Baker

